

propres à prévenir la ruine totale des Forêts, par l'affreuse quantité de bois qu'on a consumé jusques ici pour des hayes, & qui étoit si mal employée.

Il se commet aussi des fautes très-considerables dans le coupage & l'usage des plantes dans les Forêts; la nature du bois blanc est de repouffer par la foughe & de reproduire de nouveaux troncs, lorsqu'on le coupe dans l'âge & le tems convenables. Cependant il n'y a que très-peu d'endroits où l'on profite de cette méthode.

On ne fait pas assez d'attention, non-plus qu'une Forêt de bois noir ne doit jamais être entamée du côté du couchant, puisque les vents fougueux de l'Oüest leur font un tort infini par l'abattement des plantes, qui abîment la jeune semence; & en général en coupant le sapin on ne ménage pas assez les jeunes plantes qui se trouvent au pied.

Une autre peste des Forêts, & qui leur cause un préjudice irréparable, ce sont les Charbonniers & les résineurs, qui par le défaut d'une inspection convenable font ordinairement un dégât horrible, & employent des milliers de plantes mal-à-propos, qui devoient être réservées pour de beaucoup meilleurs usages, pendant que si ces Charbonniers & résineurs étoient bien dirigés & assignés sur les endroits convenables, ils pourroient faire leur profit & celui du pays, sans causer aucun dommage.

A tous ces desordres on peut ajouter celui qui arrive si communément, c'est que le payfan négligeant laisse dans les Forêts de sapin les foughe & les sommets des branches qui y périssent, au grand préjudice de la jeune semence, pendant qu'on pourroit, comme en Suede, où l'on a appris à œconomiser, en faire & préparer du goudron & de la poix en abondance.

Si l'on considéroit de plus la perte irréparable que le bétail, sur-tout les Chevres causent dans les Forêts, en détruisant les jeunes plantes, on seroit surpris que nous ne fussions pas déjà totalement privés de cette denrée si nécessaire à la vie, & tout étonnés qu'on puisse encore s'en procurer dans les Villes en aussi grande abondance & à un prix aussi modique.

Bonheur dont nous sommes entièrement redevables